

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[PARCOURS 1 - Consulter le corpus des recueils collectifs de poésies françaises du XVI^e siècle apparentés au *Trésor des joyeuses inventions*](#)[Collection](#)[ŒUVRE : Récréation et passetemps des tristes](#)[Collection](#)[Édition : 1573 - Recreation et passetemps des tristes - Huillier](#)[Item\[1573_Recrepastemps_Hui\] 292 Si l'on doit prendre un bien fait pour offence](#)

[1573_Recrepastemps_Hui] 292 Si l'on doit prendre un bien fait pour offence

Présentation générale du poème

Titre de la pièceAutre.

Incipit non moderniséSi lon doit prendre un bien fait pour offence

Les pages

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

2 Fichier(s)

Présentation de l'exemplaire

Formatin-16

Imprimeur-libraireL'Huillier, Pierre

Date1573

Lien vers la notice du catalogue de la bibliothèque où est conservé l'exemplaire<https://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb39337170w>

Type de numérisationNumérisation totale

Emplacement du poème

Rang dans le recueiln° 292

FoliotationH8r, H8v

Présentation typo-iconographiquePas d'illustration

Informations sur la notice

Contributeur(s)Speyer, Miriam

ÉditeurÉquipe Joyeuses inventions ; EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle)

Mentions légales

- Fiche : Équipe Joyeuses inventions ; EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR)
- Image(s) : Source gallica.bnf.fr / BnF

Notice créée par [Côme Saignol](#) Notice créée le 24/10/2017 Dernière modification le

04/11/2021
